

Service de sécurité incendie Ville de Rivière-du-Loup

Directive opération sécuritaire

Sujet : Rôle des pompiers en cours de formation Pompier 1 (Recrue) et des pompiers auxiliaires

En vigueur le : 16 juin 2014 Révisé le : 24 mai 2019

DOS - 003

À TOUT LE PERSONNEL

1. Objet

- **1.1.** Définir les tâches pouvant être effectuées par les pompiers en cours de formation Pompier 1 (recrue).
- **1.2.** Définir les tâches pouvant être effectuées par les pompiers auxiliaires.
- **1.3.** Définir les places pouvant être prises par les pompiers en formation ou auxiliaires dans les véhicules d'intervention lors d'un appel d'urgence.

2. Tâches lors d'intervention d'urgence pour les pompiers en cours de formation Pompier 1

Selon le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un Service de sécurité incendie municipal, une personne, en voie d'obtenir la certification requise, peut agir à titre d'apprenti en effectuant des tâches sur les lieux d'une intervention sous la supervision d'un pompier qualifié. Ces tâches évoluent tout au long des apprentissages réalisés en formation.

Le pompier en cours de formation Pompier 1 peut exécuter les tâches décrites dans le tableau « Guide d'assignation des tâches – Programme Pompier 1 » sous la supervision d'un pompier qualifié.

Lorsqu'un pompier en cours de formation Pompier 1 réussit une section du programme, il peut effectuer l'ensemble des tâches de cette section.

2.1. Application

Tous les pompiers en cours de formation ont sur leur casque un triangle. Au départ, ils auront un triangle rouge et par la suite, un triangle vert. La définition de ces deux triangles est décrite ci-dessous :

2.1.1.Pompier ayant un triangle rouge sur son casque :



Un pompier ayant un triangle rouge sur son casque indique qu'il n'a pas complété ni réussi l'examen de section 2 du programme Pompier 1 de l'École nationale des pompiers du Québec.

Il intervient sur le lieu d'une intervention incendie à titre « d'observateur ».

Il doit en tout temps demeurer à l'extérieur du secteur 1 ou de la zone chaude.

Les tâches qu'il peut réaliser sont, sans être exhaustive, les suivantes :

- Assistance au secteur réhabilitation :
 - Changement de cylindres;
 - Transport de matériel.
- Assistance pour la décontamination;
- Etc.



Service de sécurité incendie Ville de Rivière-du-Loup

Directive opération sécuritaire

Sujet : Rôle des pompiers en cours de formation Pompier 1 (Recrue) et des pompiers auxiliaires

En vigueur le : 16 juin 2014 Révisé le : 24 mai 2019

2.1.2. Pompier ayant un triangle vert sur son casque :



Un pompier ayant un triangle vert sur son casque indique qu'il a complété et réussi l'examen de section 2 du programme Pompier 1 de l'École nationale des pompiers du Québec sans avoir complété et réussi le programme complet.

Il intervient sur le lieu d'une intervention incendie à titre de « pompier apprenti ».

Il doit en tout temps demeurer à l'extérieur du secteur 1 ou de la zone chaude.

Il peut réaliser des activités extérieures d'intervention nécessitant une protection respiratoire.

Il ne peut pas faire partie d'une équipe qui intervient à l'intérieur du secteur 1 ou de la zone chaude.

2.1.3. Pompier formé:



Lorsque le pompier « recrue » aura complété et réussi sa formation Pompier 1, le triangle vert sera enlevé de son casque. À partir de ce moment, il pourra intervenir en tant que membre d'une équipe et accomplir toutes les tâches de pompier.

3. Tâches lors d'intervention d'urgence pour les pompiers auxiliaires

Les pompiers auxiliaires peuvent effectuer toutes activités extérieures d'intervention incendie ne nécessitant pas de protection, en soutien à une attaque.

Les pompiers auxiliaires auront également un triangle rouge sur leur casque afin d'indiquer le niveau de tâches qu'ils peuvent réaliser.

4. Restriction pour les places dans les véhicules d'intervention

Lors d'un appel d'urgence, les pompiers en cours de formation Pompier 1 et les pompiers auxiliaires sont autorisés à prendre les sièges suivants :

- 5^e et 6^e places disponibles dans les unités 314 et 714;
- 5^e place disponible dans le 220 et 315;
- Toute autre place dans les autres véhicules à l'exception du 214.

Approuvé : Éric Bérubé	Page 2 sur 3	Code: DOS-003
------------------------	--------------	---------------



Service de sécurité incendie Ville de Rivière-du-Loup

Directive opération sécuritaire

Sujet : Rôle des pompiers en cours de formation Pompier 1 (Recrue) et des pompiers auxiliaires

En vigueur le : 16 juin 2014 Révisé le : 24 mai 2019



Guide d'assignation des tâches Programme Pompier I

Selon le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal, une personne, en voie d'obtenir la certification requise, peut agir à titre d'apprenti en effectuant des tâches sur les lieux d'une intervention sous la supervision d'un pompier qualifié. Ces tâches évoluent tout au long des apprentissages réalisés en formation. Le tableau suivant permet de guider l'officier commandant dans l'assignation des tâches destinées à l'apprenti pompier sous la supervision d'un pompier qualifié. COURS DE FORMATION TÂCHES Présence sur une scène d'intervention incendie et assistance aux intervenants dans des tâches de soutien à l'extérieur du périmètre d'opération ou lors de toute autre intervention ne nécessitant pas de protection respiratoire. 1. Initiation au métier de pompier SECTION Reconnaître la présence de matières dangereuses, initier des mesures de

2. Équipements relatifs à l'eau

Activités de prévention

3. Alimentation d'une autopompe

Activités extérieures d'intervention incendie ne nécessitant pas de protection respiratoire, en soutien à une attaque

protection et transmettre les informations aux ressources spécialisées

4. Comportement du feu Activités extérieures d'intervention incendie nécessitant 5. Appareil de protection respiratoire une protection respiratoire SECTION 6. Équipements et outillage

Activités défensives lors d'interventions en présence de 7. Matières dangereuses, OPÉRATION matières dangereuses

Activités de prévention (visite à domicile, visite des incendies en caserne, collecte de données, etc.) Activités de lutte et de protection contre les 9. Processus d'intervention incendies à l'intérieur de tous genres de

10. Processus d'intervention spécifique bâtiments de faibles dimensions, aux feux d'automobiles et de végétaux

Pompier qualifié Pompier I

Activités pour tous types d'interventions de lutte contre les incendies, en tant que membre d'une équipe et mesures défensive en présence de matières dangereuses

Approuvé : Éric Bérubé Page 3 sur 3 Code: DOS-003